

Île-de-France

Roselière : un programme pour suivre la biodiversité en carrière

Développé en partenariat avec l'UNICEM Île-de-France, l'UNPG, plusieurs exploitants de carrières, le Muséum national d'histoire naturelle et l'Association des naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau - ANVL, le programme Roselière* est un programme ambitieux de suivi de la biodiversité en carrière dont les premiers résultats sont prometteurs.

Depuis une vingtaine d'années, l'Association des naturalistes de la vallée du Loing et du massif de Fontainebleau travaille avec les exploitants de carrières de la région Île-de-France à un programme d'étude de la biodiversité. L'objectif de ce programme est de mieux comprendre les interactions existant entre espèces, milieux naturels et activités humaines.

Au fil du temps, la nécessité s'est fait sentir de développer un outil encadrant précisément les suivis annuels mis en place sur de nombreuses carrières de la vallée de la Bassée. C'est ainsi qu'en 2006 est né le programme Roselière, constitué d'un ensemble de protocoles standardisés et scientifiquement validés.

L'originalité de ce programme de suivi sur le long terme de la faune et de la flore tient notamment au fait qu'il s'intéresse aux espèces communes. En effet, leur abondance mesurée avec des protocoles standardisés permet des comparaisons solides entre sites et années. Onze groupes d'espèces sont actuellement étudiés : oiseaux, papillons, libellules, amphibiens, reptiles, chauves-souris, végétaux terrestres et aquatiques, invertébrés aquatiques, coléoptères

et araignées. Ces groupes, ou taxons, ont été sélectionnés pour leur complémentarité et leur caractère indicateur de la qualité ou de l'évolution des milieux.

De nombreux aspects méthodologiques de ce programme sont communs avec ceux développés par le Muséum national d'histoire naturelle, notamment ceux du programme Vigie-Nature, et permettent ainsi un rapprochement, voire une comparaison des données dans un contexte plus large.

Un outil performant

Grâce aux méthodes utilisées par le programme Roselière, les exploitants et gestionnaires de sites peuvent désormais suivre l'évolution de la biodiversité sur leur carrière au cours des différentes phases de son exploitation.

L'application de méthodes communes sur de nombreux sites permet par ailleurs de comparer les impacts des différents types de réaménagement, des modes de gestion ou encore de la fréquentation par le public des carrières réhabilitées.

De premières analyses statistiques par groupes d'espèces ont déjà été réalisées, et notamment la comparaison de la richesse

entre les différents stades d'exploitation ou selon le mode de gestion, l'analyse de l'influence de l'environnement du site ou la comparaison à d'autres milieux naturels. Ces analyses permettent de confirmer scientifiquement et objectivement des liens qui avaient été appréhendés empiriquement ou de mettre en évidence des relations plus inattendues.

Une analyse des données en fonction des pratiques mises en œuvre permet par ailleurs de choisir les mesures les plus favorables et d'adapter les politiques d'aménagement et de gestion du site.

À moyen terme, toutes ces données seront déclinées sous forme d'indicateurs de suivi et d'évaluation qui permettront aux exploitants et gestionnaires une interprétation aisée des résultats.

Diverses opportunités de valorisation des données sont ouvertes : établissement de la Trame verte et bleue, des SAGE et des SDAGE, des programmes régionaux d'actions, des listes rouges d'espèces... Une intégration des données récoltées dans les bases du Muséum national est envisagée. Elle permettrait de contribuer à l'amélioration des connaissances générales sur la biodiversité à une échelle plus large.

Le programme Roselière est appliqué sur une vingtaine de sites franciliens et déployé progressivement par plusieurs exploitants au niveau national. Au total, c'est une quarantaine de sites qui est concernée par la mise en place des protocoles en 2012. ■

* Roselière est l'acronyme pour Réseau d'observations des sablières en eau libre à intérêt écologique et réaménagement environnemental

Le Carreau Franc, une ancienne exploitation devenue un Espace Naturel Sensible du Conseil général de Seine-et-Marne